COMMUNE DE
Burdinne

JANVIER 2024

© Photo : Marine Hiclet

LI'BURNAL

BULLETIN COMMUNAL DE BURDINNE

HANNECHE | BURDINNE | LAMONTZEE | OTEPPE | MARNEFFE

VOTRE ADMINISTRATION

POUR MIEUX VOUS SERVIR, VOTRE ADMINISTRATION VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Lundi	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 / *Permanence Population jusque 19h00*
Mardi	Nous travaillons à bureaux fermés
Mercredi	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Jeudi	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

POUR PRENDRE VOS RENDEZ-VOUS :

UTILISEZ NOTRE E-GUICHET !

Pour les services Population, Etat Civil et Urbanisme

CONTACTEZ NOS SERVICES

Direction Générale - Mme BOLLY Direction	085/51.97.17	directiongenerale@burdinne.be
Financière - Mme DONJEAN Direction	085/51.97.35	gaetanedonjean@msn.com
Travaux - Mme PINDEVILLE	0479/92.08.71	directiontravaux@burdinne.be
Population / Etat Civil - Etrangers	085/51.97.10	population@burdinne.be etat-civil@burdinne.be
Urbanisme	085/51.97.15	urbanisme@burdinne.be
Taxes - Cimetières	085/51.97.28	finances@burdinne.be
Environnement (mercredi et jeudi)	085/51.97.14	agentconstatateur@burdinne.be
Conseillère en énergie (lundi et mardi)	085/51.97.36	énergie@burdinne.be
Communication/Développement Local	085/51.97.18	adl@burdinne.be
Accueil Temps Libre	085/51.97.19	atl@burdinne.be
Coordinatrice Pollec		pollec@burdinne.be
Travailleuse sociale /Plan Habitat Permanent	085/51.97.17	planhp@burdinne.be

POUR VOS DÉMARCHES AUPRÈS DES SERVICES POPULATION ET ÉTAT CIVIL, UTILISEZ NOTRE E-GUICHET

Facile et rapide, vous pouvez :

- Télécharger gratuitement et presque instantanément vos documents en utilisant une connexion sécurisée (avec votre carte d'identité ou It's me);
- Introduire votre demande de changement d'adresse;
- Faire vos déclarations de vaccination antipoliomyélitique;
- Demander vos nouveaux codes pin et puk;
- Demander votre permis provisoire;
- ...

LE MOT DU BOURGMESTRE

BELLE ANNÉE 2024 !

Chères Burdinnoises,
Chers Burdinnois,

Par le biais de ce premier Li'Burnal, je tenais à vous souhaiter une merveilleuse année 2024, que les 366 jours de cette année bissextile vous apportent bonheur, prospérité et une santé de fer...

Avant d'entamer, et de découvrir ensemble ce que nous réserve ce premier trimestre, faisons ensemble un bond en 2023. Cette année passée à grande vitesse, a permis à de grands chantiers et projets tant attendus de voir le jour : la restauration des deux halls de la gare de Burdinne et la réalisation de la voie lente, reliant la rue Neuve à la rue de la Gare, le terrain de football synthétique, la nouvelle charte graphique, le passage de toutes les données informatiques dans le Cloud, la pose de ralentisseurs dans la rue de la Burdinale, le travail de végétalisation des cimetières, le projet de coopération avec Ingénieurs sans frontières ...

Ce fut également une année de préparation pour de nombreux beaux projets à venir : la restauration de la Ferme de la Grosse Tour qui devrait débuter bientôt, les plans de la future nouvelle crèche à Oteppe pour laquelle nous avons obtenu un subside d'un million d'euros, les projets de restauration de voiries, l'aménagement des voiries du Renoz, la mise en place du nouveau GAL...

C'est aussi l'occasion pour moi de remercier et féliciter les membres du personnel communal. Leur expertise et leur motivation ont été des atouts majeurs pour la mise en place de tous ces projets ambitieux.

Il est maintenant temps de regarder vers 2024, je vous laisse découvrir cette nouvelle édition du Li Burnal et je vous invite à vous attarder sur le calendrier des activités organisées par les différentes associations de notre belle commune. Une multitude de belles occasions de nous rencontrer. Bonne lecture ...

Votre Bourgmestre, Frédéric Bertrand

SOMMAIRE

Infos Population	4-5	Zéro Déchet	10
Budget	6	Acteurs locaux	11
Politique	7	Culture	12-13
Enfance	8	Urbanisme	14-15
Energie	9	Agenda	16

INFOS POPULATION

TARIFS APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2024

1 CARTE D'IDENTITÉ

Suite à l'indexation des coûts de confection des documents d'identité par le SPF intérieur, les tarifs de carte d'identité ont été revus.

Le montant de la taxe communale reste inchangé.

	Procédure normale :	Procédure urgente :	
		Livraison à la commune	Livraison à Bruxelles
Carte d'identité et titre de séjour (UE)	**24,10 €**	**131,40 €**	**168,30 €**
Kid's ID (-12 ans)	**7,70 €**	**105 €**	**141.90 €**
Titre de séjour (hors Europe)	**24,60 €**	**131.40 €**	
Kid's ID (Hors Europe)	**10,70 €**	**116,40 €**	

2 PASSEPORT

Les tarifs sont inchangés.

	Procédure normale :	Procédure urgente :
Passeport (< 18 ans)	**35 €**	**210 €**
Passeport (>18 ans)	**72 €**	**255 €**

3 PERMIS DE CONDUIRE

Les tarifs sont inchangés.

Permis	**27 €**
Permis Provisoire	**23,50 €**
Permis International	**23 €**

INAUGURATION DU NOUVEAU TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE BURDINNE

Les travaux d'aménagement du nouveau terrain de football synthétique de Burdinne touchent à leur fin.
Nous vous convions le 3 février 2024 pour son inauguration !

Au programme :

- **17h00** : Inauguration et drink
- **17h30** : 1er match sur le terrain. Notre équipe U7 affrontera Braives
- **20h00** : Match de P2, notre équipe affrontera Braives également

SPORT SUR ORDONNANCE

En collaboration avec la commune de Héron, cette année encore nous vous proposons les sessions de Sport sur Ordonnance.

Sport sur Ordonnance, c'est quoi ?

Un programme qui permet aux médecins de prescrire la pratique d'activité physique aux personnes ayant une affection de longue durée, telle que le diabète, l'hypertension artérielle, la lombalgie, l'ostéoporose, le cancer…

Cette formule permet de se remettre ou se maintenir en forme tout en douceur, mais surtout et avant tout, en étant bien accompagné et guidé.

Un cycle de 12 semaines incluant les services suivants :

- Evaluation de la condition physique (à l'entrée et à la sortie du cycle)
- 12 séances hebdomadaires d'1h30 d'activité physique adaptée

Infos pratiques :

- Début de la session printemps, au mois de mars.
- Tous les mercredis de 17h30 à 19h pendant 12 semaines au Heromnisport
- Une participation de 5 €/séance sera demandée au patient (60€ maximum par module de 12 séances) ; les Communes de Héron et Burdinne prennent en charge le solde. Les patients pourront également bénéficier d'une réduction auprès de leur mutuelle.

Pour tous renseignements : Colette Bruyns - 085/82.85.17 ou centre.sportif@heron.be

COOPÉRATION INTERNATIONALE

En 2021, le Conseil Communal approuvait une convention de partenariat avec l'ASBL Ingénieurs sans Frontières.
Le but de l'ASBL était de soutenir un projet d'assainissement de sources à Mokamo, en République Démocratique du Congo.

L'été dernier, la source subventionnée par la commune de Burdinne a été inaugurée.
Nous sommes fiers de vous présenter la source assainie portant le nom de notre Commune.

La Commune de Burdinne a soutenu financièrement le projet avec un apport de 2.500€.

NEWSLETTER

Tout savoir sur les activités organisées par votre Administration ?
Nous vous proposons désormais une Newsletter ! Celle-ci sera envoyées mensuellement, les mois où il n'y a pas de Li'Burnal.

Vous souhaitez recevoir celle-ci ?

Envoyez nous vos coordonnées à adl@burdinne.be,
ou en complétez le formulaire en ligne.

COUP D'OEIL SUR LE BUDGET 2024

LE BUDGET ORDINAIRE

Le budget ordinaire reprend l'ensemble des recettes et dépenses relatives au fonctionnement régulier (dépenses de personnel, frais de fonctionnement, etc.). Ce dernier comprend des recettes globales à concurrence de **5.768.972,04€** et des dépenses à concurrence de **5.321.541,03€**, le boni global quant à lui est de **447.431,01€** (comprenant les excédents des exercices antérieurs).

LE BUDGET EXTRAORDINAIRE

Le budget extraordinaire comprend l'ensemble des recettes et dépenses relatifs aux investissements extraordinaires visant à la conservation du patrimoine, l'acquisition du matériel, etc. Le service extraordinaire du budget 2024 prévoit des investissements pour un montant total de **7.483.403,94€**. En voici les points importants :

BÂTIMENTS - 5.419.121,98€

- Ferme de la Grosse Tour (Phase 2)
- UREBA Hangar Ferme de la Grosse Tour
- Rénovation atelier communal
- Crèche Communale
- Corniche Fabrique d'Eglise Marneffe
- Aménagement extérieur de l'école (Préaut et cours)
- Rénovation Administration Communale

MOBILITÉ - 553.426€

- Matériel de sécurité aux abords des voiries
- Trottoirs de long de la N652 et rue de Vissoul.

DIVERS - 123.580€

- Achat véhicule arrosage
- Achat parcelles Parc du Renoz
- Achat mobilier Centre Culturel
- Columbarium Burdinne
- Panneaux d'affichage Cimetière

ENERGIE - 50.000€

- Panneaux photovoltaïques à la buvette du foot de Burdinne - 50.000 €

LUTTE INONDATIONS - 15.000€

- Construction digues Hannêche et Oteppe

VOIRIES - 1.215.837,46€

- PIC 22-24 Rue Saint Lambert -
- PIC 22-24 Rue Marbuay, Rochee, devant les bois, Vissoul, Chimpisse et de Huy
- PIC 3ème partie rue du Moulin
- Voiries Parc du Renoz
- 4 Chicanes N652
- Achat matériel technique de voirie
- Mobilier atelier voirie

VOTRE CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2023, deux conseillers ont présenté leur démission à savoir Mesdames Laurence Franquin et Marie Chiarelli.
Suite à ces démissions, deux nouveaux conseillers ont prêté serment. Voici donc la nouvelle composition du Conseil Communal :

Frédéric BERTRAND - Bourgmestre
Liste : Unis pour Burdinne
0495/52.82.39
fre.bertrand24@gmail.com

Evelyne LAMBIE - 1ère échevine
Liste : Unis pour Burdinne
0474/80.28.90
evelyne_lambie@hotmail.com

Christian ELIAS - 2ème échevin
Liste : Unis pour Burdinne
0498/95.24.19
christian.elias@skynet.be

Christine BOUCHÉ - 3ème échevine
Liste : Unis pour Burdinne
0473/90.00.78
chrisbouche@hotmail.com

Hugues JOASSIN - Président du Conseil
Liste : Unis pour Burdinne
0477/97.87.62
joassin.hugues@skynet.be

Alexandre GIROULLE - Conseiller
Liste : Unis pour Burdinne
0476/82.03.89
alexandregiroulle@gmail.com

Laurence DELIER - Conseillère
Liste : Unis pour Burdinne
0472/23.25.18
laurencedelier@gmail.com

Sabine GILLMANN - Conseillère
Liste : Participe Présent Burdinne
0494/36.09.06
sa.gillmann@gmail.com

Ghislain CHARLIER - Conseiller
Liste : Unis pour Burdinne
0495/20.23.50
ghislain.charlier@charlierg.net

Romain VERLAINE - Conseiller
Liste : Participe Présent Burdinne
0498/32.09.87
romainverlaine@yahoo.fr

Thizerry LEGAZ - Conseiller
Liste : Ensemble
0478/22.17.80
legazthierry@gmail.com

Nicole BURETTE - Conseillère
Liste : Participe Présent Burdinne
0476/89.60.43
nicole.burette@gmail.com

Michelle JORIS - Conseillère
Liste : Participe Présent Burdinne
0484/13.80.97
michele.georis@gmail.com

LES PETITS BURDINNOIS

RETOUR SUR UNE FIN D'ANNÉE CHARGÉE POUR LE CCE !

Le 26 septembre dernier, les nouveaux conseillers prêtaient serment, et le nouveau CCE planifiait déjà ses premières activités. Nous profitons de ce premier Li Burnal pour revenir avec eux sur ce trimestre bien chargé.

C'est avec une action propreté que les jeunes conseillers se sont lancés. A l'occasion de la semaine de la propreté Be Wapp du mois d'octobre, ils ont organisé une action de ramassage dans les rues d'Oteppe.

Ils ont ensuite poursuivi avec l'action « Boite à Kdo », qu'ils ont développée dans leurs écoles. L'objectif de cette initiative est de créer des boites à chaussures pleines de petits cadeaux qui pourraient faire plaisir à un enfant. Ces boites sont ensuite distribuées dans des institutions d'enfants placés, des maisons maternelles, ...Cette action fut une belle réussite puisque nos conseillers ont réussi à créer 19 boites à chaussures. *« Nous sommes fiers d'avoir participé à ce beau projet, nous voulions aussi remercier les élèves des écoles de la commune de nous avoir aidés à mener à bien notre projet. »*

A l'occasion de l'Armistice, les membres du CCE étaient présents pour se recueillir lors du relais sacré qui s'est déroulé le 10 novembre sur la place de Marneffe. Un moment important pour eux, chargé de souvenirs et d'histoire.

Enfin, pour clôturer l'année 2023, le CCE s'est rendu au Palais du Prince Evêque à Liège. Une visite qui leur a permis d'en savoir plus sur la politique et le rôle de la Province

2024 s'annonce tout aussi chargée !
Rendez-vous dans le prochain Li Burnal pour découvrir la suite de leurs aventures !

STAGES DETENTE & PRINTEMPS

Retrouvez l'offre complète des stages organisés sur la commune dans notre flyer, celui-ci a été distribué dans la mallette de vos enfants.

Il est également disponible en ligne ici :

LES ACTIONS DU PAEDC
PLAN D'ACTIONS POUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DANS LA COMMUNE DE BURDINNE

Depuis 2019, la commune de Burdinne, en collaboration avec RESA, gestionnaire du réseau, a entrepris de remplacer une partie des luminaires d'éclairage public gros consommateur, pour un technologie moderne avec du dimming, c'est-à-dire une diminution de la puissance de l'éclairage à certaines heures de la nuit.

Ce sont 985 luminaires qui ont été remplacés par des éclairages LED en 2 phases, une partie en 2020 et la suite en 2022. Les quelques luminaires anciens moins consommateurs seront également modernisés en 2025-2026.

Outre l'économie importante de consommation électrique, entrainant un retour sur investissement en 7 ans, la protection de l'environnement et de la biodiversité est également améliorée par la direction du flux lumineux uniquement vers le sol et la diminution de l'intensité aux heures les plus noires de la nuit.

Lors de cette modernisation de l'éclairage public, la sécurité a été analysée et quelques luminaires ont été ajoutés à certains endroits plus sombres dans les zones d'habitat ou aux abords de carrefours dangereux.

Limitons l'éclairage nocturne sur notre territoire communal.

Une étude des luminaires existants des voiries communales a été menée par l'administration, en confrontant la carte fournie par la Région reprenant les luminaires potentiellement superflus aux abords des zones Natura 2000 et des zones agricoles ou boisées, et les zones d'habitat où l'éclairage public est obligatoire pour des raisons de sécurité. Le résultat a montré qu'il n'était pas opportun de supprimer les éclairages existants.

L'éclairage public sur la commune de Burdinne est limité aux zones d'habitat et aux voiries importantes du territoire, permettant ainsi de limiter la pollution lumineuse dans les campagnes et zones non urbanisées.

L'ÉCLAIRAGE DES MONUMENTS

Suite à l'appel pour la subvention Pollec 2021, la commune a investi dans le renouvellement des éclairages spécifiques des bâtiments et monuments. Ce sont 24 luminaires qui ont été remplacés par des luminaires directionnels LED avec programmation horaire.

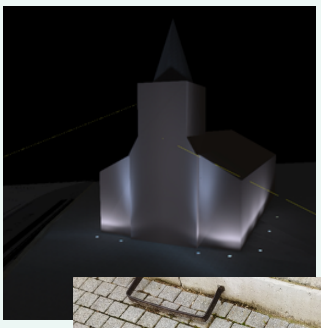

Le résultat est optimal, limitant la pollution lumineuse en dehors des zones qui ne devaient pas être illuminées, tout en mettant en valeur notre patrimoine.

L'extinction de ces éclairages, en cours de réglage pour l'administration et le monument aux morts de Marneffe, doit avoir lieu à 22h00.

Toutes les infos sur le PAEDC et ses actions sont disponibles sur le site de la commune : www.burdinne.be, dans l'onglet énergie

UNE RECETTE POUR LA CHANDELEUR À RÉALISER EN FAMILLE

± 10 CRÊPES · 15 MIN. + · 30 MIN. · FACILE

Il vous faut :

Pour les crêpes : 250 g farine •
40 cl lait · 3 cl d'eau pétillante · 2 oeufs · Beurre de cuisson.

Pour la confiture sans sucre :

250 g fraises (ou autre fruit de saison) ·
3 cl eau · Thym séché.

Aux fourneaux ! Réalisez les crêpes

Dans un saladier, tamisez la farine, puis réalisez un puit au centre et disposez-y les oeufs. Fouettez le tout délicatement.

Ajoutez le lait au fur et à mesure. Terminez en ajoutant l'eau pétillante. Réservez 30 minutes au réfrigérateur.

Chauffez une poêle à crêpes et ajoutez une noix de beurre. Lorsque le beurre a fondu et a coloré, versez l'excédent dans votre pâte à crêpes.

Cuire les crêpes (et les faire sauter, juste pour le plaisir).

Réalisez la confiture

Dans une casserole, faites cuire les fraises (ou autres fruits) avec de l'eau à couvert durant 10 minutes puis 15 minutes à découvert (A). Hors du feu, ajoutez le thym séché. Laissez infuser à nouveau 15 minutes avec couvercle (B).

Écrasez la confiture à l'aide d'une fourchette et étalez-la sur les crêpes avant de la rouler.

PLUTÔT QUE DE JETER VOS FRUITS TROP MÛRS, FAITES-EN DES CONFITURES MAISON ET PROFITEZ-EN TOUTE L'ANNÉE.

DÉCOUVREZ NOS ACTEURS LOCAUX

ADOPTEZ UN JARDIN AU NATUREL !

Il y a 8 ans, Harmony décidait de changer d'orientation professionnelle afin d'être en adéquation avec ses valeurs et lance l'Harmony des jardins.

Le jardin au naturel, ça vous parle ? Tout au long de l'année, Harmony vous propose une série d'ateliers théoriques sur le sujet à Marneffe, avec visite sur le terrain.

En été, découvrez également ses ateliers sur le bienfait des plantes.

Vous avez besoin d'un conseil spécifique ? Harmony vous coache également à domicile.

0485/56.93.26
lharmonydesjardins@gmail.com
www.lharmonydesjardins.be

APPRENDRE LE DESSIN AU FUSAIN

Passionnée de dessin et de partage, Nathalie vous propose des ateliers d'initiation au fusain.

Peut-être avez-vous un talent caché ? Laissez-vous surprendre et explorer votre créativité en apprenant la technique du fusain.

Observer, comprendre, ressentir, vibrer, voilà ce que Nathalie vous propose lors de ses ateliers à Oteppe.

Les ateliers se déroulent un lundi sur deux de 18h30 à 21h00.

0491/07.79.40
nath.ateliers@gmail.com
Esquisse & moi (sur Facebook)

UN VOYAGE DANS L'INS'TEMPS PRÉSENT !

C'est en septembre dernier qu'Aline décide de se lancer dans le bien-être. Au programme : un moment de détente pour prendre soin de vous.

Comment ? A vous de choisir entre le massage californien aussi harmonisant qu'englobant, l'accompagnement par le toucher pour libérer les tensions physiques et émotionnelles ou le soin énergétique pour trouver l'équilibre et réguler la circulation énergétique.

Aline vous reçoit sur rendez-vous chez Bergam'Ô Bien-Être, les lundis, mardis et vendredis.

0496/22.55.81
artisame.essence@gmail.com
www.artisame.be

Vous êtes un acteur local ? Vous avez besoin d'un soutien pour votre activité ?
Contactez Marine Hiclet, agent de développement local
085/51.97.18 ou adl@burdinne.be

VIE ASSOCIATIATIVE

CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE VOS ASSOCIATIONS

FEVRIER

- **2 & 3 février :** Take Away - *CS Burdinnois*
- **18 février** : Vente de petits déjeuners - *Association parents école maternelle de Marneffe*
- **18 février** *:* Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*

MARS

- **8 mars :** Passage Rallye de Hannut - *CS Burdinnois*
- **17 mars** : Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*

AVRIL

- **13 avril** : Spectacle et repas - *Association parents école maternelle de Marneffe*
- **21 avril** : Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*
- **27 & 28 avril** *:* Beer'dinne Festival - *CS Burdinnois*

MAI

- **17 au 20 mai :** Burdinne à Rouillon - *Comité de Jumelage Burdinne - Rouillon*
- **19 mai** : Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*
- **20 mai** : Marche Adeps - *Association parents école maternelle de Marneffe*
- **26 mai** *:* Marche Adeps - *Tennis de Table*

JUIN

- **16 juin :** Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*
- **30 juin :** Fête des écoles - *Oeuvres Scolaires*

JUILLET

- **7 juillet** : Marche Adeps - *CS Burdinnois*
- **21 juillet** *:* Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*

AOUT

- **10 & 11 août :** Pain, Bière et Fromage - *CS Burdinnois*
- **17 août** *:* Rallye Télévie - *Martial Goffin*
- **18 août** : Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*

SEPTEMBRE

- **7 et 8 septembre :** Brocante de Marneffe - *P.O. école maternelle de Marneffe*
- **15 septembre** *:* Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*
- **20, 21 & 22 septembre :** Fête des moissons (Jeunesse Hannêchoise)

OCTOBRE

- **5 octobre :** Souper Raclette - *Comité de Jumelage Burdinne - Rouillon*
- **18 octobre :** Fête d'Halloween - *Oeuvres Scolaires*
- **20 octobre** : Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*

NOVEMBRE

- **8 novembre :** Souper Viva For Life - *Rita de la Charlerie*
- **9 novembre** : Souper aux moules - *CS Burdinnois*
- **17 novembre** : Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*

DECEMBRE

- **13 décembre :** Marché de Noël - *Oeuvres Scolaires*
- **15 décembre** *:* Four à Pain - *Braives Burdinne en Transition*
- **19 décembre :** Goûter de Noël- *Comité des ainés*

CENTRE CULTUREL DE
BRAIVES-BURDINNE

CONCERT

Condore 03/02

20h | Maison de village d'Avennes
13 | 9€
A la croisée des chemins entre Agnès Obel, Patrick Watson et Danny Elfman, Condore propose un univers atmosphérique, mélodieux et cinéma-tographique, emprunt d'une identité propre liée à ses harmonies vocales et à son instrument fétiche, le piano.

EXPO

Jocelyne BAONVILLE

VE 02/02 > DI 25/02
Guinguette de la Gare
Vernissage vendredi 02/02 17h30
Peinture abstraite, inspirées des couleurs, formes et matières rencontrées lors de ses différentes escapades.

Alfred VAN DAELE

VE 05/04 > DI 28/04
Guinguette de la Gare
Vernissage vendredi 05/04 17h30
Habitant Latinne est à la fois photographe, mais également peintre et écrivain. Compagnon du Mérite Artistique Européen, il a débuté ce hobby au cours de ses voyages.

CINÉ CYCLE

LARGUEES
Eloïse Lang 15/02
Maison de Village d'Avennes
Tout public
19h30 Apéro 20h Film
Gratuit sur réservation

Ciné-Brunch

Gus, petit oiseau, grand voyage 16/03
Christian de Vita
10h | Ecole EFA Ciplet
Famille | A partir de 6 ans
5€ sur réservation
Un film tout doux, un croissant tout chaud *ou presque*...

KIDS

THÉÂTRE MUSICAL

Mini ver 14/04
15h | Maison de village d'Avennes
Famille (à partir de 5 ans)
A partir de 5€

Les tribulations d'un petit ver de terre qui n'a personne avec qui jouer. Son papa, sa maman, son frère sont trop occupés à labourer la terre.

Il lui faudrait un ami. Alors il prend son courage à deux mains même si les vers de terre n'en ont pas et s'en va voir plus loin. Mais dans le jardin, il y a les tracteurs, les oiseaux, sans compter ceux qui coupent les vers de terre en morceaux.

En fait, **un véritable ami, tu sais ce que c'est, toi ?**

RÉSERVATIONS :

SCAN

TÉLÉPHONE
019 54 92 50

@EMAIL
info@culture-braives-burdinne.be

ENQUÊTE PUBLIQUE EOLIENNES SUR LA COMMUNE D'ANDENNE

Concerne la demande d'ELECTRABEL S.A., boulevard Simon Bolivar, 34 à 1000 BRUXELLES, en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 pour la construction et l'exploitation d'un parc de 2 éoliennes d'une puissance unitaire maximale de 4 MW et leurs auxiliaires sur le territoire de la commune d'Andenne sur les parcelles sises le long de l'autoroute E42 rue de Sissoule/Rue d'Andenne à 5300 ANDENNE cadastrées Div 10, sect D n°254C et 255C.

L'enquête publique est réalisée sur les communes d'Andenne (commune d'implantation), Héron, Fernelmont, Wanze, Huy et Burdinne.

Les Bourgmestres portent à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée.

Date d'affichage de l'avis	**Date d'ouverture de l'enquête**	**Lieu, date et heure de clôture de l'enquête**	**Les observations écrites peuvent être adressées au Collège communal**
15 décembre 2023	Jeudi 11 janvier 2024	Lundi 12 février 2024, 15h00, Andenne	Place du Chapitre 7 - 5300 Andenne
20 décembre 2023	Jeudi 11 janvier 2024	Lundi 12 février 2024, 11h00, Héron	Place Communale, 1 - 4218 Couthuin (Héron)
18 décembre 2023	Jeudi 11 janvier 2024	Lundi 12 février 2024, 16h00, Fernelmont	Rue Goffin, 2 - 5380 Fernelmont
18 décembre 2023	Jeudi 11 janvier 2024	Lundi 12 février 2024, Wanze	Chaussée de Wavre 39 - 4520 Wanze
18 décembre 2023	Jeudi 11 janvier 2024	Lundi 12 février 2024, Huy	Grand Place 1 - 4500 Huy
20 décembre 2023	Jeudi 11 janvier 2024	Lundi 12 février 2024, 11h00, Burdinne	Rue des Ecoles, 3 - 4210 Burdinne

Les pièces du dossier de demande de permis et l'étude d'incidences peuvent être consultés à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête. L'enquête se déroule du jeudi 11 janvier 2024 au lundi 12 février 2024.

- **Andenne** : Consultable lundi, mercredi et vendredi matin sans rendez-vous de 8h30 à 12h00 et sur RENDEZ-VOUS les mardi, jeudi matin et mercredi après-midi) (jusque 20h00 avec RV préalable 24h à l'avance) sur information préalable le 12 février. Personne de contact : Madame Emilie COLLARD – Responsable Service environnement (085/849.598 ou emilie.collard@ac.andenne.be).
- **Héron** : Consultable lundi, mardi, jeudi et vendredi sur RENDEZ-VOUS, le mercredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30 sans rendez-vous, ainsi que le samedi matin de 10h à 12h, uniquement sur RENDEZ-VOUS pris au moins 24h à l'avance auprès du service urbanisme au 085/27.04.96 ou 085/65.00.32 ou par mail à urbanisme@heron.be.
- **Fernelmont** : Consultable du lundi au jeudi de 09h à 12h ainsi que les mardis jusque 20h, UNIQUEMENT sur rendez-vous. La personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard 24h à l'avance auprès du Service Urbanisme auprès de Mme Céline MANSSENS - 081/83.02.55 (celine.manssens@fernelmont.be), et /ou auprès de Mme Valérie DELHALLE - 081/83.02.83 (valerie.delhalle@fernelmont.be).

- **Wanze** : Consultable du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, ainsi que le jeudi jusqu'à 20 heures sur rendez-vous uniquement pris vingt-quatre heures à l'avance à l'adresse suivante : Administration communale de Wanze, Chaussée de Wavre 39 à 4520 Wanze. Personne de contact : Mr Baptiste FRANCOIS - 085/273.540 (service.environnement@wanze.be)
- **Huy** : Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service ainsi que les jeudis jusqu'à 20 heures au Service Cadre de Vie de la Ville de HUY – 14, rue Vankeerberghen à 4500 – HUY. La personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès du Département Cadre de Vie (Environnement) de la Ville de HUY (Téléphone : 085/21.78.21 - extension 720)
- **Burdinne** : Consultable, sur rendez-vous pris au plus tard vingt-quatre heures à l'avance, chaque jour ouvrable pendant les heures de service et le lundi jusqu'à 20 heures à l'adresse suivante : Administration communale, rue des Ecoles 3 à 4210 Burdinne. Personne de contact : Monsieur Thibaut MORTIER (085/51.97.15 ou urbanisme@burdinne.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale de son choix dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.
Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :
- du demandeur : Electrabel S.A., Loïc BIOT, Boulevard Simon Bolivar, 34 - 1000 Bruxelles (02/510.21.05 ou loic.biot@engie.com)
- de l'auteur de l'étude d'incidences : CSD Ingénieurs Conseils S.A., Fabien BOURDEAU, Av. des Dessus-de-Lives 2 bte 4 – 5101 Namur (0 81/43.40.76 ou namur@csdingenieurs.be)
- des conseillers en environnement ou à défaut des agents communaux délégués à cet effet.
- du Fonctionnaire-Technique : Giuseppe MONACHINO, Avenue Reine Astrid 39 - 5000 Namur (081/71.53.44)
- du Fonctionnaire-Délégué : Marc TOURNAY, Place Léopold 3 - 5000 Namur (081/24.61.79)

Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué sont conjointement compétents pour délivrer le permis unique de classe 1 faisant l'objet de la présente enquête publique. Le projet a fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement.

BESOIN D'UN RENSEIGNEMENT ?

Cette nouvelle année est peut-être l'occasion d'envisager de nouveaux projets ! Que ce soient pour des travaux de construction, de rénovation, d'aménagements extérieurs ou d'actes divers, il est toujours préférable de s'assurer, en amont, des autorisations nécessaires et des éventuelles possibilités d'exonération de permis.

N'hésitez dès lors pas à contacter notre service urbanisme (urbanisme@burdinne.be, 085/51.97.15)

AGENDA

LES PROCHAINES ACTIVITÉS COMMUNALES À BLOQUER DANS VOS AGENDAS

FEV 03
INAUGURATION TERRAIN SYNTHETIQUE DE BURDINNE
Contact : Marine Hiclet
085/51.97.18

MARS 23
GRAND RAMASSAGE BE WAPP
Contact : Marine Hiclet
085/51.97.18

FEV 20
ATELIER MOBITIC
Contact : Marine Hiclet
085/51.97.18

AVRIL 01
CHASSE AUX OEUFS
Contact : Marine Hiclet
085/51.97.18

MARS 17
JOURNÉE DE L'*EAU*
Contact : Marine Hiclet
085/51.97.18

AVRIL 03
REPRISE Je Cours Pour Ma Forme
Contact : Marine Hiclet
085/51.97.18

Tenez vous informé via
notre site internet : *www.burdinne.be*
ou notre page Facebook : *Commune de Burdinne*

SERVICES COMMUNAUX

CPAS

cpas@burdinne.be - 085/51.97.30

POLICE

019/65.95.00 - uniquement sur rendez-vous

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Marie DEGROOT
ale@burdinne.be - 085/51.97.12
Permanence le vendredi de 9h à 12h00 -
Vendredi après-midi sur rendez-vous